

COMPTE-RENDU DE LA 8^E RÉUNION DE LA CLDR Le 24 mars 2014 à la Maison de village de Heure

Marloie, le 26 mars 2014

Présents : M^{me} V. Lecomte, Présidente ;
M^{mes} et Ms. M. Collin, S. De Cleermaecker, D. Lecarte, J. Carpentier, S. Henin, P. de Brier, M. Modave, E. Lejeune, J. Liégeois, R. Vilnius, S. Carpentier, G. Polet, L. Vanoverschelde, E. Louviaux, A.-M. Taviet, F. Catania, D. Thesias, D. Leruth et Ph. Bourguignon ;
M^{me} J. Hautenaue, Administration communale ;
M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR ;
M^{me} F. Lesuisse et M. A. Jacquet, FRW.

Excusés : Ms. R. Dochain et D. Zava

Madame Valérie Lecomte, Présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 24 février 2014 est approuvé sans modification.

2. Introduction

Les groupes de travail thématiques (GT) sont maintenant clôturés. La CLDR a pris connaissance des résultats de ces groupes de travail au fil du temps et rentre maintenant au cœur de l'élaboration du Programme communal de développement rural.

Conformément au décret, le PCDR sera composé de 5 parties :

- **Partie I** : l'analyse socio-économique de la commune
- **Partie II** : une synthèse de la participation citoyenne (réunions de consultation, de CLDR, de GT...)
- **Partie III** : les objectifs de développement identifiés avec le concours des habitants
- **Partie IV** : les projets et actions pour atteindre ces objectifs (les fiches-projets réparties en lots)
- **Partie V** : un tableau récapitulatif

La CLDR est à la période charnière entre la finalisation de la partie III (stratégie) et le démarrage de la partie IV, à savoir la réalisation des fiches pour chaque projet. Afin de préparer le travail de rédaction des fiches, la CLDR doit d'ores et déjà établir les priorités au sein des projets en les répartissant dans le temps.

Ainsi, l'objectif de cette réunion est :

- d'approuver la stratégie et les projets à inscrire au PCDR
- de préparer la CLDR à la priorisation des projets qui aura lieu ce lundi 31 mars 2014

Pour rappel, une stratégie...

C'est la formulation à partir d'un diagnostic (= situation de Somme-Leuze en 2014 avec ses atouts et ses faiblesses)

- **d'un « projet de territoire »** (= une ambition collective pour l'avenir de la commune, sous forme de défis)
- **d'objectifs concrets** (= que ce fixe-t-on comme objectifs pour les 10 ans à venir ?)
- **de projets** (= les tâches qui permettront d'atteindre les objectifs fixés)

La stratégie à Somme-Leuze

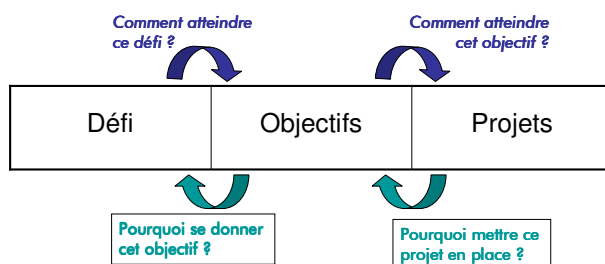
Grâce aux différents groupes de travail, le diagnostic de territoire a pu être affiné et de nombreuses idées de projets et actions permettant de répondre aux objectifs fixés préalablement ont été proposés. Le bureau d'étude Lacasse, la FRW et l'équipe en charge du PCDR à la commune ont restructuré toute cette matière sous forme d'arbres stratégiques (Défis >objectifs >projets).

Ainsi, les propositions de projets ont été reformulées, rationalisées et regroupées pour obtenir au final 82 intitulés de projets. La 1^{ère} proposition de stratégie composée de 4 défis et 11 objectifs a également été remaniée. En effet, l'objectif 6 « *Développer des projets énergétiques à partir de sources renouvelables tout en engendrant des retombées économiques locales* » a été supprimé et ramené dans l'objectif 2 « *Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et ÉNERGÉTIQUES de demain* ». Les réunions de groupe de travail et de CLDR relatives à l'énergie ont généré peu de projets et il n'y avait donc pas la matière nécessaire pour atteindre l'objectif initial.

Voici la nouvelle version de la stratégie soumise à la CLDR :

PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR DE LA Commune de Somme-Leuze (Version mars 2014)				
Défis	A. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants	B. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local	C. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun	D. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité
Objectifs de développement	1) Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité	4) Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation	6) Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs	8) Maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle
	2) Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain			9) Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune
	3) Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une meilleure adéquation aux besoins de la population	5) Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux concernés	7) Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur	10) Renforcer la sécurité de tous les usagers

En vue de vérifier la cohérence de chaque défi, les participants doivent avoir en tête les questions suivantes :



3. Travail en sous-groupe autour de la stratégie

Méthodologie

Quatre grands posters reprenant chacun un des défis sous forme d'arbre stratégique sont exposés aux quatre coins de la salle. Les membres de la CLDR répartis en 4 sous-groupes voyagent d'un poster à l'autre. Afin d'assurer la mixité des sous-groupes, leur composition est fixée de manière aléatoire (chaque participant pêche une carte).

Un animateur est dévolu à chacun des défis. Il y accueille chaque sous-groupe pour une lecture dynamique de l'arbre stratégique. Les participants ont donc l'occasion de :

- comprendre le lien entre défi > objectifs > projets
- reformuler éventuellement les défis, objectifs...
- poser toutes les questions sur les projets, en supprimer, en modifier...

En outre, parallèlement à l'exposition, chaque participant reçoit un « tableau d'aide à la décision » dans le but d'objectiver le choix de la CLDR au moment de la priorisation des projets. Le tableau est structuré en fonction des 4 défis et des 10 objectifs. Pour mieux appréhender les choses, l'intitulé de chaque projet est complété par des éléments de transversalité (objectifs concernés par le projet), de coût (fourchette de prix) et de faisabilité (terrain communal ou à acquérir, partenariats nécessaires, contraintes diverses...). De plus, les projets proposés spontanément lors de plusieurs groupes de travail sont mis en évidence (« projet phare »).

Lorsque chaque sous-groupe a fait le tour des 4 défis, une mise en commun permet de prendre connaissance des principaux commentaires.

Résultats de la mise en commun

Défi A : Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants

- L'intégration des bulles à verre peut prendre différentes formes : planter une haie, construire un mur (cf. exemple de Ciney), les enterrer... Cela nécessitera un budget plus important que celui prévu dans le tableau.
- La création d'un cheminement lent à Hogne, entre le lotissement du Parc et la maison de village, sera difficile à réaliser car il faut traverser des terrains privés. Est-ce vraiment faisable ?
- L'aménagement du carrefour de Bonsin (près de l'école) a été proposé à plusieurs reprises lors de différentes réunions et mérite d'être repris dans les « projets phare ».
- Le projet « encourager les primes pour les bâtiments basse énergie » doit être reformulé.
- Le devenir de la maison de la nature reste incertain. L'aménagement d'un bistrot occasionnel ne semble guère raisonnable vu qu'il n'y a ni sanitaires ni eau courante. Par contre, la mise à disposition de vélos, via le SI, pourrait se faire à partir de ce lieu. Le Pré Gourmand va aussi utiliser ce bâtiment pour y vendre ses légumes le mercredi midi.
- Le projet relatif à la ferme Laboule (maison multiservices...) est très intéressant, mais le budget risque d'être colossal.

Défi B : Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local

Dans ce défi, la commune a surtout un rôle incitatif. Elle peut proposer des terrains équipés, des bâtiments à louer à de bonnes conditions, un encadrement... mais l'initiative (la décision d'investir) revient toujours aux indépendants.

- La création d'un atelier rural à vocation commerciale à Baillonville est une bonne idée, mais il faudra éviter de concurrencer le Spar de Noisieux. Il faut donc trouver le bon créneau et ce pourrait être en lien avec la valorisation des produits locaux.
- La création d'une zone d'activité économique à Hogne ne devrait pas être prioritaire ; il faut d'abord

- remplir la zone de Baillonville nord. Toutefois, il conviendra d'anticiper car ce type de dossier prend plusieurs années (modification du plan de secteur, acquisition des terrains, équipement...).
- Le projet « mise en valeur du métier d'entrepreneur et d'artisan » concerne bien les artisans, dans le sens « homme de métier ». Différentes initiatives existent déjà, comme la « journée de l'artisan » qui permettait de visiter un atelier de restauration et vente de meubles anciens, ébénisterie, sculpture, patine à l'ancienne... à Moressée.
 - Au niveau touristique, les possibilités d'hébergement sont déjà nombreuses et la création de nouvelles attractions ne semble ni faisable ni souhaitable. Le développement de l'Horeca est un créneau intéressant pour capter la plus-value liée à la présence de touristes, notamment de promeneurs, mais cela relève surtout d'initiatives privées. La commune agit de manière indirecte en étoffant l'offre en promenades de manière à attirer plus de visiteurs ; il s'agit donc de bien choisir les lieux de départ, de proposer des points de chute en cours de balade... Les associations peuvent aussi jouer un rôle intéressant, comme le comité d'animation de Heure qui ouvre la maison de village un dimanche par mois pour l'apéro et peut donc aussi accueillir les touristes de passage. Enfin, il faudrait peut-être inventer un nouveau concept sur le principe des tables d'hôtes et permettre à des particuliers d'ouvrir un « point bistrot »...
 - Pour les produits du terroir, il s'agit d'abord de mieux faire connaître les producteurs et vendeurs déjà présents dans la commune.

Défi C : Parions qu'en 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun

- Au niveau du local de co-accueil, l'exemple d'Ocquier est intéressant : la commune a mis à disposition des locaux inoccupés d'une école.
- En matière de sport, il ne faut pas oublier le renouvellement du matériel sportif des associations existantes.
- L'évaluation des stages communaux génère des avis très variés, selon qu'on se place côté parents ou côté organisateurs. Les parents souhaitent que la coordination soit meilleure entre l'offre de la commune (qui propose les mêmes périodes depuis plus de 20 ans) et celles des privés (qui devraient idéalement compléter l'offre communale).
- La création d'une nouvelle école communale à Hogne suscite aussi des réactions très diverses, du scepticisme à l'enthousiasme.
- Le projet « mise en place d'une école de devoirs » doit être reformulé car l'objectif est d'aider les enfants qui sont en décrochage.
- Il est proposé de réintégrer le projet relatif à l'initiation musicale dans les activités scolaires et extrascolaires car des partenariats sont possibles avec le conservatoire.

Défi D : Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité

- Le projet de « park and ride » dans le zoning de Baillonville Nord devrait aussi intégrer une réflexion sur le covoiturage.
- L'aménagement d'un parking à l'entrée de Chardeneux contribue à la mobilité, mais aussi à la convivialité et à l'amélioration des conditions de vie dans le village.
- Plusieurs initiatives existent déjà pour initier les enfants à rouler à vélo dans la circulation, tant au niveau des écoles, tous les 2 ans, que lors des stages. Mais, il serait possible de les étoffer via l'asbl Pro Vélo, le circuit installé à Marche, l'utilisation du réseau de voies lentes du Pays de Famenne...
- Le déplacement du radar sur la N63 (pour le placer avant le carrefour de Rabozée lorsqu'on vient de Liège) semble compliqué et coûteux car les deux radars sont reliés entre eux.
- Le projet relatif aux poids lourds devrait aussi intégrer la recherche de solution pour leur stationnement dans les villages.
- L'aménagement du carrefour de Waillet a un objectif de sécurité routière, mais ce serait aussi l'occasion de créer un cœur de village.

➔ **AUX TERMES DE CET ÉCHANGE, LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ !**

4. Suites de l'opération de développement rural

➤ **Lundi 31 mars 2014 : priorisation des projets par la CLDR.**

Les projets étant nombreux, ils ne pourront être lancés en même temps. La CLDR devra fixer des priorités et répartir les projets en 3 lots :

- Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.
- Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

➔ Un système de vote permettra à chaque membre d'avoir le même poids dans les décisions.

➤ Cette répartition sera soumise pour approbation au Collège. Ensuite, le travail de rédaction des fiches projets pourra débuter. Des groupes de travail seront éventuellement programmés afin de préciser le contenu des fiches projets prioritaires.

!!! La priorisation des projets est une étape déterminante dans l'élaboration du PCDR !!!
La FRW insiste pour que les participants soient les plus nombreux possibles.

5. Divers

La Maison du Tourisme et le SI lancent leur nouveau jeu : « Mes aventures d'enchanteur ». L'évènement inaugural se tiendra le dimanche 6 avril 2014 à 12h00 dans le bois de Nettinne, avec animations gratuites, bar et petite restauration du terroir. Bienvenue à tout le monde !

Merci à tous de votre participation.

La Présidente de la CLDR,

Valérie LECOMTE

La Fondation Rurale de Wallonie,

Florence LESUISSE & Alain JACQUET



Julie HAUTENAUVE (Responsable administrative) :
086/32.02.62 ou julie.hautenauve@sommeleuze.be
Valérie LECOMTE (1^{ère} Echevine et Présidente de la CLDR) :
0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

Florence LESUISSE et Alain JACQUET
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie
084/21.98.60 ou famenne@frw.be

